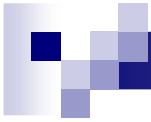


Comment financer les actions de développement durable en région?

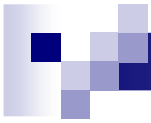
*Réalisation: UNAT Rhône-Alpes & UNAT PACA
Présentation: Frédéric Prella, président de l'Unat Rhône- Alpes*



Introduction



1. Où chercher des subventions?

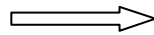


Secteur Privé

NATIONAL

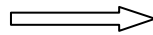
Secteur Public

Fondations



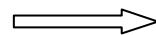
ex : RTE Réseau de
Transport
d'Electricité

Associations
reconnues d'utilité
publique



Ex : CCAH Comité
national de
Coordination de
l'Action en faveur
des personnes
Handicapées

Banques



Ex : Prêts adaptés, Prêt
à taux Zéro

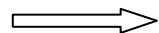


Secteur Privé

REGIONAL

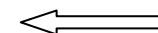
Secteur Public

Association
reconnue
d'intérêt général



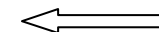
ex : Rhône-
Alpes Active

ex : Serv.
Tourisme ; Serv.
Environnement



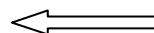
Conseil
Régional

ex : Direction
Régional du
Tourisme

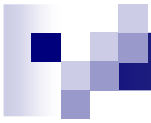


Préfecture

ex : ADEME



Établissement Public déconcentré

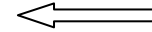


Secteur Privé

Secteur Public

DEPARTEMENTALE

ex : Serv.
Tourisme ; Serv.
Environnement



Conseil
Général

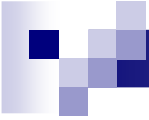
Pole Information Energie
(conseil)

REGROUPEMENT COMMUNAL

Structures mixtes via le Contrat de
développement de la région (syndicat
mixte, GIP...)



2. Méthode de recherche de subvention



Quelles sont les informations récurrentes à mentionner dans une demande de subvention?

■ Composition du dossier :

- Rappel des objectifs de l'aide et des critères de sélection
- Informations générales sur la structure (nom, adresse, personne en charge du projet...)
- Informations sur le projet : résumé, coût, les objectifs, les bénéficiaires, en quoi votre projet répond aux critères de sélection de développement durable (gouvernance, social, économique et environnemental)
- Les moyens nécessaires pour mettre en place le projet : matériels, humains, financiers
- Le plan de financement du projet (charges directement liées au projet et charges de fonctionnement liées indirectement au projet sont souvent séparées)






■ Les pièces à joindre au dossier :



- Les statuts de votre organisme datés et signés
- Déclaration en préfecture
- Parution au Journal Officiel
- La liste des dirigeants de l'organisme (membre du CA, bureau, autre)
- Le compte de résultat de l'année précédente
- Le budget prévisionnel de l'année en cours (fonctionnement et investissement séparés)
- Attestation de non récupération de la TVA
- Une lettre de demande adressée à l'organisme potentiellement financeur

Les aides référencées en Rhône-Alpes







NATIONALE

Organisme	Aide	Montant
 <p>RTE</p>	<p>Projet à caractère durable, impliquant des principes de co-financements et de coopération entre les acteurs.</p> <p>Favorise plus spécifiquement les projets prenant en compte les personnes fragilisées (situation sociale et économique), et qui touchent à la ruralité, qui sont sensibles aux notions environnementales, et qui ont un caractère innovant.</p>	<p>Au cas par cas 20 000€ maximum selon les montants attribués aux projets mentionnés sur le site.</p> <p>Exemple : projet pédagogique pour les jeunes dans le massif du Mont blanc</p>
 <p>Comité national de Coordination de l'Action en faveur des personnes handicapées</p>	<p>Appel à projet 2009 : accueil, vie sociale et autonomie des personnes handicapées</p>	<p>Au cas par cas</p> <p>Exemple : 12 000€ pour une association qui propose à des personnes handicapées d'être accompagnée lors d'une sortie culturelle, ou sportive 3000€ (achat de tentes, sac, chaussures de randonnée)</p>
 <p>agefiph</p>	<p>Aide à l'emploi de personne handicapée : Prime à l'insertion (prime au contrat durable, prime initiative emploi, aide à l'apprentissage, aide au contrat de professionnalisation) et des subventions.</p>	<p>Au cas par cas</p>







Organisme	Aide	Montant
	Prêt bancaire : pour le financement de travaux en faveur des énergies renouvelables (isolation, installation).	30 000€ maximum des travaux sur 10 ans
	Prêt bancaire : PREVair Association, pour des investissements en faveur des énergies renouvelables.	500 000€ maximum (taux mensuel variable selon les agences)




REGIONALE

Organisme	Aide	Montant
  	Appel à projet 2009 PREBAT « Bâtiments démonstrateurs à basse consommation énergétique » pour la construction, rénovation, réhabilitation du bâti.	70% de prise en charge pour le diagnostic énergie 200 000€ pour les travaux
	Appel à projet « 100 rénovations de logements basse énergie 2009-2010 » pour la réhabilitation de d'habitats « petit collectif» (surface inférieure à 450m ²)	5000€ pour les petits collectifs, par logement, aide plafonnée à 20 000€ par opération
	Appel à projet Bois 2009, pour le financement d'équipement en faveur des énergies renouvelables bois	Prise en charge : 20% du montant HT pour les chaufferies Plafond d'aide de 250 000€
	Appel à projet régional solaire thermique 2009, pour le financement d'équipement en faveur des énergies renouvelables solaires	Prise en charge : 20% des dépenses pour l'eau chaude solaire, le chauffage solaire, le séchage solaire Plafond d'aide 50 000€




Organisme	Aide	Montant
	Programme emploi durable environnement : 3 aides : 1- Emploi environnement 2- Insertion par l'environnement 3- Ingénierie (étude, mise en réseaux, communication)	1- soutien à maximum de 80%, plafond de dépense 60 000€/an 2- forfait de 20 000 € par Équivalent Temps Plein encadrant 8 à 10 personnes 3- plafond de 15 000€ (à 50%), 200 000€ (à 70%), 30 000€ (à 75%)
	Aide d'expertise des projets touristiques: -étude de faisabilité -travaux	Étude financée à 100% Travaux : plafond de 80 000€
Fond Européen de Développement Régional 	Programme Opérationnel 2007-2013 de la région Rhône-Alpes : Fiche action n°9 : « Développer l'activité touristique en misant sur la valorisation des atouts et le développement durable » <i>Attention : les associations éligibles sont plutôt les réseaux qui ont des projets structurants sur le territoire.</i>	Montant fixé selon les projets (taux max. de subvention de 50% dépenses) EX : Unat RA a reçu une subvention de 68 000€ pour la mise en place d'action en lien avec le développement durable (formation, création d'un guide et d'un centre de ressources)
	1- Prêt financier 2- Garantie d'emprunts bancaires 3- accompagnement, aide au montage financier, faisabilité économique du projet, analyse financière, suivi conseil d'orientation	1- 5000€ à 1,5M€, taux d'intérêt annuel de 0 à 2% 2- jusqu'à 45 000€ 3- gratuit

DEPARTEMENTALE

Organisme	Aide	Montant
	<p>Aide pour la maîtrise des énergies et l'efficacité énergétique :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1.construction BBC Effinergie (label) 2.rénovation haute performance énergétique 3.solaire thermique 4.chaudière bois 	<ol style="list-style-type: none"> 1. 500€ par logement 2. 500€ par logement 3. 200€ par m² de capteurs 4. 20 000€ (taux de 20%)
	<p>Développer et moderniser des hébergements collectifs / villages de vacances / gîtes d'étape et de séjour labellisés « gîte de France » dans le cadre du schéma de développement touristique.</p>	<p>Création : 50 000€ max (taux de 20%) sur un plafond de dépense de 250 000€ Modernisation : 96 000€ max. (taux de 30%) sur un plafond de dépense de 320 000€ Bonification du taux d'aide de 10% pour une labellisation Tourisme & Handicap, Qualité Tourisme, et les démarches environnementales</p>
	<p>Aide pour les énergies renouvelables, et le solaire thermique pour l'eau chaude et le chauffage.</p>	<p>Financement d'étude Installation : prise en charge de 12,5 % à 30 % du montant HT</p>

REGROUPEMENT TERRITORIAL

Organisme	Aide	Montant
CDRA Communauté d'agglomération d'Annecy	Appel à projet développement durable : préservation de l'environnement, équité sociale, développement économique viable	35 000€ (taux de 40%)
Syndicat Mixte de l'Ardèche Verte 	Création et modernisation de l'hébergement touristique	Hébergements collectifs : plafond de 100 000€ (taux à 20%) Bonification développement durable 25 000€ (taux d'intervention de 20%) Bonification Tourisme & Handicap de 5 000€ (taux de 25%)



3. Deux exemples concrets en Rhône-Alpes et PACA

Installation d'une chaufferie bois



Maison Familiale de Vacances

« Couleur Nature »

Rhône-Alpes, Drome



Déroulement du projet

- Rédaction du dossier de subvention avec l'appui de l'ADIL (Pole Info Énergie Drome) [2007]
- Réalisation d'une étude de faisabilité énergétique préalable [2008]
- Préparation du chantier [juillet 2008]
- Mise en service de la chaufferie [novembre 2008]



Installation

- Chaufferie et silo installé dans un local de 8 m² (ancien local à ski)
- Puissance de la chaudière à Bois : 80 Kw
- Appoint secours : propane, 560 Kw
- Surface chauffée : 1720 m²
- Approvisionnement : Coopérative Forestière à proximité (livraison par camion de 35 m³)





Aspect financier:

- Coût de l'installation :
120 000€ HT
- Chaufferie : 24 000€
- Coût du local à ski : 5 000€
- Aides apportées sur ce projet :
32% des dépenses
- Coût d'exploitation du
système : 17 000€ /an contre
33 000€ avec la chaudière à
propane, donc permet une
économie de 16 000€/an.

Région Rhône-Alpes	22 838€
Conseil Général de la Drome	10 748€
Ademe	6 000€
TOTAL	39 586€